

Pas de cohésion sociale sans compétitivité et vice-versa!

La recherche d'une mesure du progrès social est devenue très à la mode. Nombreuses sont les initiatives dédiées à trouver une mesure alternative au PIB qui appréhende les différentes dimensions du progrès social d'un pays. Au Luxembourg, l'Observatoire de la Compétitivité a été pionnier en la matière en organisant avec la Chambre des employés privés un séminaire intitulé « Vers de nouveaux indicateurs de richesse ». Suite à ce séminaire, l'Observatoire de la Compétitivité a calculé un indice de santé sociale pour le Luxembourg en prenant en compte les indicateurs sociaux qui figurent déjà dans le Tableau de Bord de la Compétitivité.

En effet, l'Observatoire se base sur le postulat que la compétitivité inclut et combine la dimension économique, sociale, environnementale. Cette définition large a été retenue par le Conseil économique et social mais ne semble plus faire l'unanimité si on se réfère au rapport de la CSL du 6 avril 2010 « Quel intérêt d'être compétitif si nous régressons socialement ».

Pour définir cet indicateur, nommé ISSL par la suite, dans un premier temps les 6 catégories qui peuvent influencer la santé sociale d'un pays ont été identifiées: Chômage, Santé, Conditions de travail, Inégalités, Environnement et Éducation. Dans un deuxième temps, les indicateurs élémentaires de chaque catégorie sont sélectionnés à partir du Tableau de Bord Compétitivité qui contient les dimensions sociale, économique et environnementale.

N°12
MARS 2011

Tableau 1
Construction de l'indice de santé sociale luxembourgeois

Les catégories	Les indicateurs
Chômage	Taux de chômage Chômage des jeunes Chômage de longue durée Chômage femmes / hommes Taux d'emploi hommes / femmes
Santé	Espérance de vie à la naissance
Conditions de travail	Accidents de travail
Inégalités	Coefficient de Gini Taux de risque de pauvreté Taux de risque persistant de pauvreté Écart de rémunération hommes / femmes
Environnement	Intensité énergétique Part des énergies renouvelables Émissions de gaz à effet de serre Déchets générés
Éducation	Jeunes ayant quitté prématurément l'école Pourcentage des 25-34 ans ayant obtenu un diplôme de l'enseignement tertiaire Pourcentage des 25 à 64 ans ayant terminé au moins le niveau d'enseignement secondaire supérieur

Source: Observatoire de la Compétitivité



Tableau 2
Classement selon ISSL de 2000 à 2009

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Allemagne	5	5	5	5	6	5	5	5	5	4
Autriche	1	1	1	2	2	2	1	1	1	1
Belgique	6	8	6	7	7	7	6	6	6	5
Bulgarie	26	26	25	25	25	21	20	21	21	21
Chypre	22	19	11	17	19	19	16	15	15	15
Danemark	2	2	2	3	3	3	4	4	4	6
Espagne	20	17	20	18	17	16	15	17	17	19
Estonie	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
Finlande	4	4	4	6	5	6	9	10	9	10
France	11	10	10	10	10	11	10	9	10	9
Grèce	18	18	16	11	14	13	13	14	13	12
Hongrie	19	14	13	16	18	18	19	18	20	18
Irlande	23	23	19	20	16	17	18	19	18	20
Italie	14	12	12	12	13	15	14	16	16	16
Lettonie	12	25	24	21	20	22	24	22	24	26
Lituanie	24	20	23	23	24	26	25	25	25	25
Luxembourg	10	11	14	14	11	8	12	11	11	11
Malte	17	21	22	24	21	20	22	23	23	23
Pays-Bas	9	6	9	4	4	9	8	8	8	7
Pologne	15	13	18	22	23	23	21	20	19	17
Portugal	21	22	21	19	22	24	23	24	22	22
République slovaque	25	24	26	26	26	25	26	26	26	24
République tchèque	13	16	17	15	12	12	11	12	12	13
Roumanie	16	15	15	13	15	14	17	13	14	14
Royaume-Uni	7	9	8	8	9	10	7	7	7	8
Slovénie	8	7	7	9	8	4	3	3	3	3
Suède	3	3	3	1	1	1	2	2	2	2

Source: Observatoire de la Compétitivité, (mise à jour octobre 2010)

Tableau 3
Résultat ISSL par catégorie pour le Luxembourg 2000-2009

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Chômage	8	9	8	9	9	8	12	14	15	9
Santé	9	14	14	15	9	6	15	14	6	6
Conditions de travail	19	18	26	25	23	7	13	12	12	12
Inégalités	8	13	13	12	12	13	11	12	11	11
Environnement	21	21	21	23	23	22	23	23	23	23
Éducation	19	22	22	18	17	18	21	21	20	20

Source: Observatoire de la Compétitivité

Tableau 4
Le revenu médian (indice 100=1995) de 1995 à 2009

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Luxembourg	100	107,9501	110,204	111,3978	113,8712	118,4271	123,7432	138,0181	144,232	152,021	157,8264	160,03	165,5158	170,0541

Source: STATEC, Eurostat

Tableau 5
Le coefficient de Gini de 1995-2009

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Luxembourg	100	96,55172	89,28571	104	103,8462	96,2963	103,8462	102,2222	96,01449	100	104,9057	98,56115	101,0949	105,4152

Source: STATEC, Eurostat

Cet indice a été calculé avec la même méthodologie que celle appliquée pour le Tableau de Bord Compétitivité.

La santé sociale du Luxembourg ne s'est pas dégradée!

Sur les années 2007-2009, la position du Luxembourg s'est maintenue à la 11^e place. En raison de la mise à jour des données de base, il existe donc de légères révisions par rapport à la version publiée en 2009. L'Autriche, le Danemark et la Suède composent la tête du peloton. L'Allemagne, la Belgique et la France devancent le Luxembourg de quelques positions.

Sur 10 ans, on constate également une nette amélioration en ce qui concerne l'indicateur au sujet des accidents de travail, malheureusement cet indicateur n'a pas été mis à jour en 2010.

Au niveau des catégories, on constate une stabilité par rapport à 2008 pour toutes les catégories à l'exception de la catégorie « Chômage », et « Santé » où la bonne performance de l'emploi, due entre autre à la flexibilité de l'emploi frontalier et du chômage partiel, améliore le rang du Luxembourg.

Une relative stabilité des inégalités, malgré le dynamisme de l'économie

La catégorie « inégalités » se compose d'indicateurs tels que le coefficient de gini, le taux de risque de pauvreté et le taux de risque persistant de pauvreté ainsi que l'écart de rémunération entre hommes et femmes. Analysons plus en détail le coefficient de Gini.

Le coefficient de Gini¹ a été développé par le statisticien italien Corrado Gini au XIX^e siècle afin de mesurer l'inégalité de la distribution des revenus dans un pays donné. Ce coefficient varie entre 0 et 100, où 0 signifie que tout le monde a le même revenu et 100 signifie l'inégalité totale c'est-à-dire qu'une personne détient tous les revenus, les autres rien.

De 2004 à 2009, on constate au Luxembourg une légère tendance à la hausse de cet indicateur, traduisant certes une polarisation rampante de la société. Cette performance est remarquable dans une économie aussi dynamique, mue par un secteur financier versant des salaires élevés et entraînant à la hausse les salaires des autres secteurs de l'économie. En effet, on constate que le revenu médian, qui partage exactement en deux la population, a augmenté de 70 % en plus de 15 ans.

En analysant la relation entre le revenu médian et le coefficient, on conclut 1) qu'il n'existe pas de lien entre le coefficient d'inégalité et le revenu médian 2) que le coefficient de Gini augmente beaucoup moins rapidement que le revenu médian. La redistribution de la richesse via les transferts sociaux semble freiner cette tendance à la hausse des inégalités.

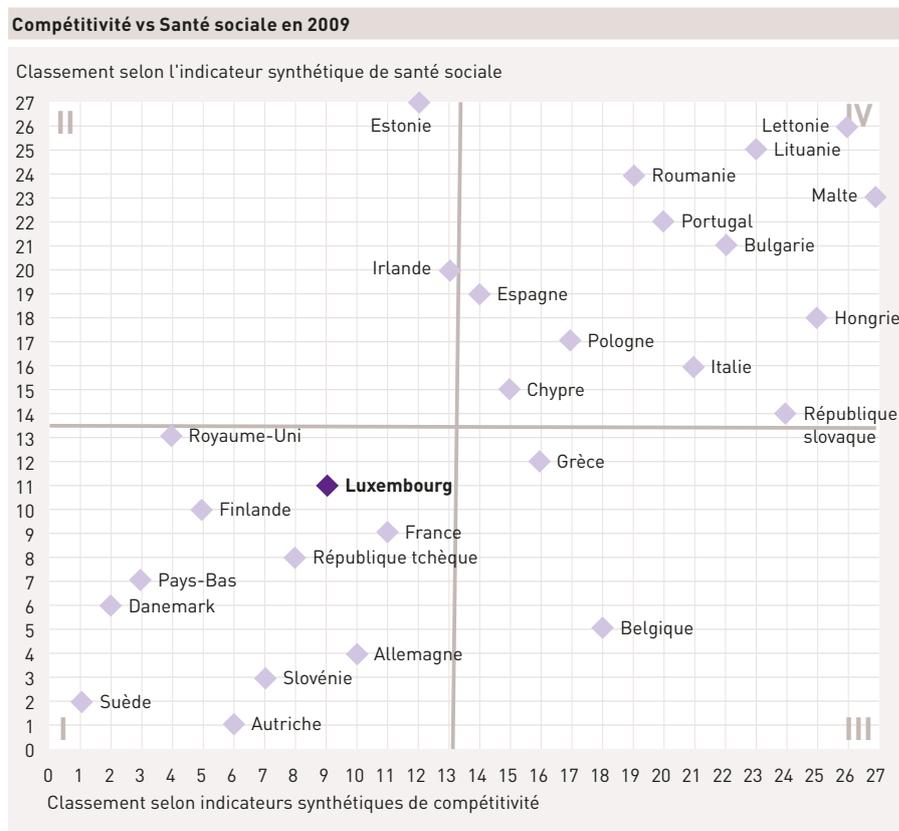
D'ailleurs, ce thème a été discuté plus en détail dans le rapport Travail et cohésion sociale du STATEC.

Corrélation entre compétitivité et santé sociale

Afin de mieux cerner la position relative du Luxembourg en matière de Compétitivité et de santé sociale, le graphique suivant représente en abscisse le classement des pays de l'UE quant à l'indicateur ISSL et en ordonnée le classement TBCO.

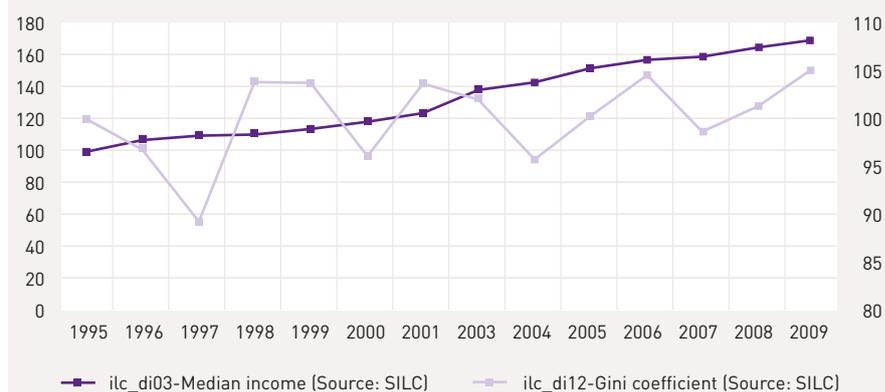
De manière générale, on peut noter que les pays se trouvant dans le quadrant N°1 sont ceux qui performant bien en matière de compétitivité et en matière de santé sociale.

À noter la présence du Luxembourg dans cette catégorie des « bons élèves » à côté des pays nordiques, des Pays-Bas, de l'Autriche, de l'Irlande et de la Slovaquie (seul nouvel État membre de l'UE dans cette catégorie). On peut noter que le Luxembourg devance la France et l'Allemagne en matière de compétitivité alors que le Luxembourg et le Royaume-Uni sont les pays les plus près de la limite quant à la santé sociale.



Source: Observatoire de La Compétitivité

Le coefficient de Gini et le revenu médian



Source: Eurostat, Calcul: Observatoire de la Compétitivité

¹ Statistique: dictionnaire encyclopédique Von Yadolah Dodge, Springer, 2002

Les pays qui se situent dans le quadrant N°2 sont compétitifs, selon la définition large donnée par l'Observatoire, mais performant moins bien en matière de santé sociale. Les pays qui se situent dans le quadrant N°3 sont moins « compétitifs » mais se différencient positivement bien en matière de santé sociale. Notons la présence de la Belgique dans ce quadrant. Finalement, les pays dans le quadrant N° 4 se classent relativement mal pour les deux indicateurs.

De la santé sociale au bien-être de la société

Cette première ébauche d'un indicateur social au Luxembourg va être prolongée par le projet « PIBien-être ». Le Gouvernement a retenu dans son programme de la législature qu'« ensemble avec le Conseil supérieur pour un Développement durable (CSDD) et le Conseil économique et social (CES), l'Observatoire de la Compétitivité développe un indicateur composite du bien-être au-delà de l'indicateur traditionnel PIB/tête en vue de la mesure du progrès de la société et du bien-être dans une optique de long terme. Cet indicateur, qui tient compte des développements internationaux en la matière, est mis en place en se basant sur les statistiques et les bases de données officielles fournies par le STATEC. »

Le Conseil économique et social (CES) et le Conseil supérieur pour un développement durable (CSDD) portent ce projet « PIB du bien-être », système d'indicateurs du bien-être, dépassant le PIB/tête, et s'appuyant tout particulièrement sur les acquis nationaux et internationaux.

Un Groupe conjoint composé des membres des deux institutions - CES et CSDD - a été mis en place afin de choisir les thèmes, de définir le programme de travail (support, cible, communication) et d'organiser les consultations (qui, comment, quand). En outre, un Groupe technique composé de membres du Groupe Conjoint a été constitué afin d'assurer le suivi du projet au quotidien.

Une vaste consultation de la société civile a eu lieu au cours de l'année 2010, sous forme de trois ateliers de travail autour des thèmes « Réforme du PIB », « Qualité de vie » et « Durabilité », et qui a donné l'occasion aux citoyens, scientifiques et représentants d'associations d'apporter leur contribution.

Le 9 mars, le CES et le CSDD ont présenté, lors d'une conférence de restitution, le rapport technique du Projet PIBien-être aux représentants de la société civile. Ce premier rapport technique, auquel l'Observatoire de la Compétitivité a fortement contribué, rend compte des exposés, discussions et analyses réalisées par le groupe technique à la suite des ateliers et des conférences publics.

Raymond Weber
Serge Allegrezza
Olivier Weber



L'auditoire
de la conférence
de restitution 2011



Il tient également compte des travaux tant au niveau national en matière de compétitivité et de développement durable qu'au niveau européen voire international dans le cadre de la stratégie UE2020 ou du Global Project de l'OCDE.

Lors de la discussion, les parties prenantes se sont mises d'accord pour que ce rapport technique constitue le point de départ dans le processus de réflexion sur une meilleure image du fonctionnement de la société luxembourgeoise. Il constitue une bonne base pour le débat public et les travaux au sein du CES et du CSDD. Ce rapport sera périodiquement mis à jour et adapté par les travaux et les discussions qui sont faits au niveau européen et international sans oublier le travail méthodologique qui reste à réaliser au niveau national. Le rapport technique peut être téléchargé à partir du site <http://www.ces.public.lu/fr/actualites/2011/03/conf-restitution/index.html>

**Ministère de l'Économie
et du Commerce extérieur
Observatoire de la Compétitivité**
19-21 Boulevard Royal
L - 2449 Luxembourg
Tél. +352 2478 4155
Fax +352 26 86 45 18
info@odc.public.lu
www.odc.lu

Les versions PDF de ce numéro de « La Lettre de l'Observatoire de la Compétitivité » ainsi que des numéros précédents peuvent être téléchargées à l'adresse suivante: www.odc.lu

© Ministère de l'Économie
et du Commerce extérieur
Luxembourg, 2011